

Groupe de travail 1 : Production de l'UE

Procès-verbal

Lundi 23 mars 2026 (09:30 – 13:00 CEST)

Zoom

Interprétation en EN, ES, FR

Mot de bienvenue du Président, Julien Lamothe

[Présentation](#)

Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (26 février 2004) : adoptés.

Points d'action

- **État d'avancement des points d'action de la dernière réunion - informations**
- Comité scientifique, technique et économique de la pêche :
 - À la suite de la reformulation du dernier paragraphe par Europêche et le WWF, projet d'avis sur les Termes de référence de l'édition 2026 du Rapport économique annuel sur la flotte de pêche de l'UE, qui sera soumis au Comité exécutif pour examen et adoption éventuelle.
 - Avis adopté le 5 février 2026.

Stratégies de l'UE pour les îles et les communautés côtières

- **Présentation des travaux préparatoires des prochaines communications par les représentants de la Commission (MARE A4)**

[Présentation](#)

Manuel Pleguezuelo Alonso (DG MARE) a indiqué que l'appel à contributions pour la Stratégie de l'UE sur les communautés côtières prendrait fin le 23 mars 2026 – à cette date, 72 contributions ont été reçues. M. Pleguezuelo a précisé qu'à l'origine, la Commission prévoyait d'élaborer une seule stratégie commune, mais qu'une décision politique avait ensuite été prise de la scinder en deux. La Stratégie pour les communautés côtières, qui sera élaborée par la DG MARE, traitera des défis généraux, tandis que la Stratégie pour les îles, qui sera élaborée par la DG REGIO, traitera des spécificités de l'insularité.

M. Pleguezuelo a expliqué que cette initiative avait été prévue dans les lettres de mission du Vice-président exécutif Raffaele Fitto et du Commissaire Costas Kadis, qui envisagent des résultats concrets pour soutenir les communautés côtières, développer de nouveaux modèles économiques et relever les défis spécifiques auxquels sont confrontées les îles. L'initiative s'inscrit également dans le cadre du Pacte européen pour les



océans, le soutien aux communautés côtières, aux îles et aux régions ultrapériphériques figurant parmi les principales priorités. La communication sur les communautés côtières devrait aborder divers thèmes, notamment la résilience et l'adaptation, le dynamisme des communautés et le développement économique. Les deux stratégies devraient être adoptées en juin 2026.

M. Pleguezuelo a précisé que l'appel à contributions a duré quatre semaines. Une session interactive dédiée aux parties prenantes s'est tenue le 6 mars 2026, dans le cadre des Journées européennes de l'océan. Compte tenu de la nature transversale des défis auxquels sont confrontées les communautés côtières, des consultations internes sont en cours avec la DG ENV, la DG CLIMA et la DG REGIO. Les services de la Commission ont entamé la phase de rédaction, afin que les communications puissent être adoptées à la mi-juin 2026 et suivies d'un événement de haut niveau à la fin de la présidence chypriote du Conseil de l'UE.

M. Pleguezuelo a souligné que les territoires côtiers abritent environ 90 millions de personnes et constituent un ensemble extrêmement diversifié de réalités géographiques et culturelles, offrant un fort potentiel mais confrontés également à des défis majeurs, notamment la vulnérabilité au changement climatique, l'accès limité aux services essentiels, le manque de logements abordables, le vieillissement de la population, la dépendance économique vis-à-vis d'un petit nombre d'activités, ainsi que les difficultés rencontrées par certaines communautés de pêcheurs et d'aquaculteurs. Il a rappelé que, bien que l'UE soutienne depuis longtemps les zones côtières par le biais de diverses politiques sectorielles et régionales, ce soutien reste fragmenté, ce qui complique la mise en œuvre d'approches nationales cohérentes par les États membres. Il en résulte qu'un cadre stratégique européen s'impose pour harmoniser les fonds, les initiatives et les politiques de manière plus cohérente et intégrée.

M. Pleguezuelo, évoquant la Stratégie pour les îles en cours d'élaboration, a souligné que le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne fournit la base juridique nécessaire à la mise en place de mesures visant à soutenir les territoires confrontés à des contraintes géographiques ou démographiques permanentes. Malgré ces points communs, les îles de l'UE présentent une grande diversité socio-économique et nécessitent donc des approches sur mesure. Des fonds importants issus de la politique de cohésion sont déjà alloués aux îles dans le Cadre financier pluriannuel actuel, mais cette stratégie viserait à mettre en place un cadre coordonné permettant aux États membres de mieux orienter la programmation et la mise en œuvre de leurs Plans de partenariat nationaux et régionaux. Cette initiative s'articulerait autour de quatre axes : le développement économique et l'innovation, la transition écologique et la résilience climatique, la cohésion sociale et la qualité de vie, ainsi que la sécurité et la résilience.

M. Pleguezuelo a indiqué qu'une troisième initiative connexe, la communication de la Commission relative à une Stratégie de l'UE pour les régions ultrapériphériques, devrait être adoptée en mai 2026. Ces trois stratégies sont élaborées de manière complémentaire afin d'éviter tout double emploi.

- **Échange de points de vue**



Patrick Murphy (IS&WFPO) a demandé si les stratégies seraient particulièrement axées sur les Groupes d'action locale pour la pêche. M. Murphy a également souhaité savoir si ces stratégies redéfiniraient le cadre législatif existant et quels en seraient les objectifs spécifiques.

Margot Angibaud (Europêche) a reconnu l'importance de ces initiatives, les activités maritimes jouant un rôle central dans le développement des communautés côtières. Mme Angibaud a rappelé que diverses activités maritimes sont influencées par les objectifs de l'UE, notamment en ce qui concerne la création de zones marines protégées et de parcs éoliens offshore, et que ces évolutions entraînent une transformation de l'identité des communautés côtières. Elle a fait valoir que la stratégie devrait garantir la pérennité des communautés de pêcheurs existantes, et a demandé des précisions sur la manière d'y parvenir.

Dominic Rihan (KFO) a émis des doutes quant aux objectifs de ces stratégies, soulignant que, dans la proposition de la Commission relative au prochain Cadre financier pluriannuel, le financement alloué au secteur de la pêche avait été réduit à 2 milliards d'euros, alors que de nombreuses actions étaient prévues. M. Rihan a souhaité savoir comment cette stratégie contribuerait à apporter des fonds supplémentaires aux communautés côtières. Il s'est également demandé comment la stratégie traiterai la question des parcs éoliens, qui sont financés à la fois par des fonds publics et privés.

Pim Visser (NOVA) a demandé des précisions sur la définition des communautés dépendantes de la pêche, ce qui constitue une qualification socio-économique. M. Visser a également demandé des précisions sur la définition des « communautés côtières » utilisée par la Commission européenne. Il s'est déclaré d'accord avec M. Rihan.

Manuel Pleguezuelo Alonso (DG MARE) a rappelé que l'appel à contributions prendrait fin ce jour, en soulignant qu'il est ouvert à toutes les parties prenantes. L'appel à contributions concernant la Stratégie pour les îles restera ouvert jusqu'au 1er avril 2026. Dans le cadre de cet appel, plusieurs Groupes d'action locale pour la pêche ont fait part de leurs commentaires. Selon lui, ces groupes constituent un bon exemple d'initiatives locales, et leur rôle mérite d'être reconnu.

M. Pleguezuelo a expliqué que ces stratégies visent à orienter les pouvoirs publics régionaux et locaux, tout en guidant les aides de l'Union européenne, notamment par le biais de financements. Ces stratégies pourraient contribuer à définir la manière dont les aspects liés à l'insularité et au littoral seraient intégrés dans le prochain Cadre financier pluriannuel. Le représentant de la Commission a souligné que la composante relative à l'identité et au patrimoine culturel serait prise en compte et protégée, tout en favorisant la diversification économique et les opportunités pour les jeunes générations. La question du lien avec l'aménagement de l'espace maritime serait également abordée. La question du financement fait l'objet de discussions au sein des différents services de la Commission ainsi qu'avec la Banque européenne d'investissement, afin de souligner l'importance de la diversification des sources de financement.



M. Pleguezuelo a précisé que, pour définir les « communautés côtières », la DG MARE s'était appuyée, dans un premier temps, sur la définition d'Eurostat, qui désigne les unités locales et administratives dont plus de la moitié de la superficie se trouve à moins de 10 km du littoral. Il a souligné que l'objectif est que la stratégie soit centrée sur les personnes, et pas uniquement sur les pouvoirs publics.

Pier Salvador (COPA COGECA) a fait valoir que les opportunités offertes par la pêche et l'aquaculture ne sont pas suffisamment mises en avant. Selon lui, les citoyens de l'UE et les pouvoirs publics devraient prendre conscience de l'aspect positif de ces activités, tant pour l'environnement marin que sur le plan économique.

Patrick Murphy (IS&WFPO) a demandé des précisions sur la manière dont ces stratégies seraient mises en œuvre dans la pratique, notamment sur la façon dont elles seraient promues auprès des communautés côtières. M. Murphy a fait remarquer qu'il existe des mesures contradictoires au sein de l'UE, par exemple concernant l'objectif de protéger 30 % des océans au moyen de zones marines protégées. Il a attiré l'attention sur les difficultés auxquelles le secteur est confronté, en donnant l'exemple d'une entreprise bien établie pour laquelle le renouvellement d'un permis d'aquaculture peut prendre cinq ans.

Manuel Pleguezuelo Alonso (DG MARE) a souligné que l'objectif consiste à définir, conformément au principe de subsidiarité, un cadre stratégique indiquant les domaines dans lesquels l'UE peut apporter son soutien. Ces stratégies mettraient en évidence les politiques et les fonds de l'UE, notamment dans le cadre du prochain Cadre financier pluriannuel, qui traitent des problèmes auxquels sont confrontées les communautés côtières et insulaires. Ces stratégies s'appuieraient également sur des expériences pilotes et sur des financements de la Banque européenne d'investissement. Elles auraient pour objectif de guider les États membres, les collectivités locales et régionales, ainsi que les parties prenantes, sur la manière d'atteindre les trois objectifs susmentionnés, dans un cadre de coopération. En outre, ces stratégies tiendraient compte du cadre du Pacte européen pour les océans.

- **Voie à suivre**

Le Président a encouragé les membres à répondre, à titre individuel, à l'appel à contributions. Il a suggéré que, une fois la communication de la Commission européenne adoptée, ces stratégies puissent être réexaminées lors d'une prochaine réunion.

Le Secrétaire général a proposé de diffuser un questionnaire auprès des membres afin de recueillir leurs contributions, lesquelles serviraient de base à l'élaboration d'un projet d'avis, dans le cadre d'une procédure écrite d'urgence. L'objectif serait de finaliser cet avis au cours du mois d'avril 2026, afin que la DG MARE puisse en tenir compte lors de la rédaction de la communication.

Partenariat pour la transition énergétique



- **Mise à jour sur les développements récents et les aspects liés au marché, par Janne Posti (Coordinateur du groupe de soutien pour l'industrie de transformation, Partenariat pour la transition énergétique)**

[Présentation](#)

Janne Posti (Conxemar) a rappelé que le Partenariat pour la transition énergétique est une initiative de la Commission européenne visant à soutenir la décarbonisation du secteur de la pêche et de l'aquaculture et à orienter la transition vers une utilisation durable de l'énergie. Dix groupes de soutien ont été créés, représentant les principales parties prenantes. Ces groupes ont identifié les défis à relever et élaborent des recommandations pour la feuille de route de la Commission, actuellement en cours d'élaboration.

M. Posti a expliqué qu'au cours de l'année écoulée, le groupe de soutien s'était attaché à mettre en évidence le fait que le secteur de la transformation et du commerce constituait le maillon entre les producteurs et le marché, jouant ainsi un rôle important dans la transition énergétique. Cette approche s'inscrit dans la lignée des recommandations adoptées par le CCM en 2024 concernant le partenariat pour la transition énergétique, qui préconisaient de prendre en compte l'ensemble de la chaîne de valeur. En tant que Coordinateur du groupe de soutien, il a participé à divers événements liés à ce sujet, notamment la Journée maritime européenne 2025, plusieurs ateliers, un séminaire de haut niveau et plusieurs réunions avec la Commission européenne. Le groupe de soutien s'est réuni à quatre reprises afin d'identifier les obstacles et les solutions. Dans le cadre de ce travail, il a élaboré une enquête à l'échelle de l'UE ciblant le secteur de la transformation.

M. Posti a exposé les principaux défis et facteurs favorables au secteur de la transformation. Les obstacles liés aux investissements financiers constituent le principal défi, car l'accès au financement reste limité et la plupart des aides ne ciblent pas leur segment de la chaîne de valeur, ce qui rend les investissements difficiles. La fragmentation du cadre politique entraîne une charge administrative qui génère une incertitude. Bien que des solutions existent, d'importantes lacunes en matière d'innovation persistent, ce qui nécessite davantage de recherche et de projets pilotes. On constate des pénuries de main-d'œuvre tant dans le secteur de la pêche que dans celui de la transformation. De plus, très peu de programmes soutiennent la transition énergétique.

M. Posti a souligné la forte dépendance du secteur vis-à-vis des combustibles fossiles et le manque de données disponibles, ce qui rend difficile le suivi de la consommation et de l'efficacité énergétiques. Selon lui, le prochain Cadre financier pluriannuel accorde une attention limitée au secteur de la pêche. S'il peut servir de point de départ, il ne suffira pas à couvrir l'ampleur de la transition. Il est donc nécessaire de recourir à des investissements privés et à des outils de partage des risques, ainsi qu'à un cadre de financement tenant davantage compte du secteur de la transformation. Pour la transition énergétique dans le secteur de la transformation, il faudrait disposer d'un environnement commercial capable d'absorber les risques. Il a présenté les principaux facteurs favorisant la transition énergétique, notamment la nécessité d'un soutien plus ciblé, d'un financement accru, de partenariats public-privé et d'une réglementation claire. Selon lui, il



est nécessaire de soutenir l'innovation technologique, soulignant que le partage des connaissances est essentiel, car il existe des similitudes avec d'autres secteurs industriels.

M. Posti a expliqué que le groupe de soutien avait lancé une enquête à l'échelle de l'UE, car ce sont les entreprises elles-mêmes qui sont les mieux placées pour aborder les questions liées à la transition énergétique. La plupart des réponses proviennent de France et d'Espagne, même si leur nombre reste limité. Les résultats ont donné un bon aperçu de la situation du secteur. Les entreprises adoptent déjà des technologies à haut rendement énergétique et l'accès aux énergies renouvelables, principalement l'énergie solaire et éolienne, est déjà satisfaisant. La poursuite de la mise en œuvre des solutions de transition énergétique nécessiterait un soutien technique. Il a mis en avant divers défis persistants, notamment les déficits de compétences de la main-d'œuvre, les infrastructures de transport d'énergie limitées, la complexité de la réglementation et le manque de soutien financier. Selon lui, les entreprises ont besoin de normes harmonisées et de mécanismes financiers adaptés, car les opérateurs sont disposés à participer à la transition et à s'y adapter. Il a ajouté que le secteur reste engagé dans ce processus, mais que la transition nécessite un soutien financier et politique important.

M. Posti a fait valoir qu'à l'avenir, la transition énergétique ne pourrait se faire qu'à travers une approche coordonnée. Il a récemment participé à une réunion de suivi avec tous les coordinateurs des groupes de soutien. La Commission élabore actuellement la feuille de route du Partenariat pour la transition énergétique, dont la publication est prévue au troisième trimestre de cette année. Les groupes de soutien contribueront à l'élaboration de la feuille de route. Il a indiqué qu'un appel à candidatures avait été lancé pour renouveler les membres du groupe de soutien, en espérant susciter un vif intérêt parmi les parties prenantes. De nouvelles discussions avec le secteur du commerce et de la transformation sont prévues pour avril 2026.

- **Échange de points de vue**

Le Président a souligné que l'initiative relative au partenariat pour la transition énergétique est toujours en cours. La deuxième phase serait axée sur l'adoption de la Feuille de route pour la transition énergétique. Selon lui, l'intégration du secteur de la transformation dans le Partenariat pour la transition énergétique est importante, conformément aux recommandations adoptées précédemment par le CCM.

Campagne européenne sur l'aquaculture

- **Mise à jour sur les résultats de la campagne par Charlotte Gugenheim et Alessandra Portis (MARE E2)**

[Présentation](#)

Charlotte Gugenheim (DG MARE) a fait le point sur les résultats de la Campagne européenne pour l'aquaculture. Mme Gugenheim a rappelé que cette campagne avait été lancée en mars 2025 sous la forme



d'une initiative de communication à l'échelle de l'UE, en coopération avec les États membres. Son objectif principal était de mieux faire connaître, comprendre et accepter l'importance de l'aquaculture dans toute l'UE en mettant en avant le dévouement des aquaculteurs et leur engagement en faveur d'une aquaculture durable et de produits de haute qualité.

Mme Gugenheim a présenté les actions menées au niveau de l'UE, en soulignant que la campagne était principalement axée sur les réseaux sociaux. L'événement de lancement, qui s'est déroulé à Bruxelles en présence du Commissaire Kadis, a bénéficié de la participation des opérateurs. Le contenu de la campagne a été principalement diffusé sur les plateformes Meta, telles qu'Instagram et Facebook, afin de présenter l'aquaculture et la production aquacoles de l'UE ainsi que les lignes directrices de l'UE en matière d'aquaculture. La campagne a généré un nombre élevé d'impressions et de vues, ce qui témoigne d'un engagement important. La représentante de la Commission a présenté des exemples des contenus produits, disponibles dans toutes les langues de l'UE. Elle a rappelé que, pour garantir une bonne visibilité sur les réseaux sociaux, il est nécessaire de recourir à la promotion payante. Une première vague promotionnelle a atteint 7,7 millions d'impressions et 5,5 millions d'interactions, tandis qu'une deuxième vague, axée sur les courts métrages, a atteint 5,4 millions d'impressions et 1,92 million d'interactions.

Mme Gugenheim a expliqué que des influenceurs avaient été invités à visiter des exploitations aquacoles, où ils avaient été accueillis par les producteurs. Dix influenceurs y ont participé et ont créé du contenu au ton moins institutionnel, générant davantage d'impressions et d'interactions. Un site web dédié à la campagne, disponible dans toutes les langues de l'UE, a également été développé, fournissant des informations de base sur l'aquaculture européenne, et reste accessible. Le site web a enregistré un nombre raisonnable de visites, principalement via des appareils mobiles, ce qui correspond au trafic généré par les réseaux sociaux. Les pays les plus touchés ont été la France, l'Espagne, la Grèce et l'Italie.

Mme Gugenheim a présenté un aperçu des activités menées dans le cadre de la campagne dans les États membres. Vingt États membres ont adopté la campagne (taux d'adoption de 74 %), tandis que sept ne l'ont pas fait. Les États membres ont organisé des événements et utilisé le matériel mis à leur disposition, en adaptant les ressources pour créer leurs propres supports de communication. La communication nationale s'est également principalement déroulée sur les réseaux sociaux. La Belgique s'est distinguée en termes de portée et d'engagement, notamment grâce à une publication de « Lekker van bij ons » mettant en avant les producteurs de moules. L'Espagne a généré un très grand nombre d'impressions grâce à la promotion de la vidéo en espagnol. La Grèce a produit le plus grand nombre de publications.

Mme Gugenheim a indiqué qu'au total, 27 événements avaient été organisés, allant de grandes conférences à des formats plus modestes. La campagne a bénéficié d'une bonne visibilité grâce aux médias institutionnels en ligne dans plusieurs pays. Elle a donné des exemples d'adaptations nationales des supports de la campagne, notamment une vidéo espagnole ayant été visionnée 2,3 millions de fois, ainsi que des exemples provenant d'Estonie et de Lituanie, où les États membres avaient utilisé le modèle de vidéo fourni. Ce modèle mettait l'accent sur les témoignages personnels de producteurs. Un modèle d'affiche avait également été fourni, et certains États membres avaient désigné des ambassadeurs nationaux. Un exemple d'adaptation a également été présenté à Athènes, où la campagne a été promue dans le métro.



Mme Gugenheim a indiqué que 17 États membres avaient répondu à une enquête sur la campagne. Tous ont émis des commentaires positifs sur la qualité de la campagne, les images diffusées sur les réseaux sociaux ainsi que les photos et vidéos des ambassadeurs étant les supports les plus utilisés en raison de la clarté de leurs messages et de leur grande qualité. Des commentaires moins positifs ont également été formulés, notamment des demandes visant à proposer davantage de contenus adaptés aux spécificités locales, à impliquer des influenceurs dans un plus grand nombre de pays, à assurer une représentation plus large de l'aquaculture de l'UE et à offrir des options visuelles plus variées. Plusieurs États membres ont exprimé leur préférence pour des supports mieux adaptés aux réalités locales plutôt que de se concentrer uniquement sur les avantages de l'aquaculture de l'UE.

Mme Gugenheim a souligné que la campagne avait été conçue à partir de ressources réutilisables, sans date limite, ce qui permettait de continuer à l'utiliser dans toutes les langues de l'UE. Bien que la plateforme de partage ait été désactivée, les fichiers restent accessibles via la DG MARE. La DG MARE continuera également à recueillir des commentaires. Elle a rappelé que, dans le cadre du Pacte européen pour les océans, une campagne sur les produits de la mer serait lancée en 2027.

- **Échange de points de vue**

Laura Harpøth (EFFOP) voulait savoir pourquoi certains États membres avaient choisi de ne pas participer à la campagne.

Charlotte Gugenheim (DG MARE) a répondu que certains États membres, comme la Slovaquie, avaient indiqué que le calendrier n'était pas idéal. Dans d'autres cas, cela s'expliquait par des raisons politiques, l'initiative n'étant pas considérée comme une priorité politique majeure.

Janne Posti (Conxemar) s'est interrogé sur le lien éventuel entre les résultats de la campagne et les données relatives au comportement des consommateurs ainsi qu'à l'impact sur les ventes, notamment en termes de parts de marché et de volume des ventes.

Charlotte Gugenheim (DG MARE) a expliqué que l'objectif de la campagne n'était pas nécessairement d'augmenter la consommation de produits aquacoles, mais de changer la perception du secteur. Mme Gugenheim a reconnu qu'il serait pertinent d'assurer un suivi, mais que la DG MARE ne dispose pas des moyens nécessaires pour collecter les données mentionnées, car cela nécessiterait de disposer de données de référence antérieures à la campagne. Au niveau national, il serait plus facile pour les autorités d'assurer ce suivi grâce à des études de marché. Du côté de la Commission, la principale référence en matière de habitudes de consommation est l'enquête périodique Eurobaromètre.

Pier Salvador (COPA COGECA) a approuvé les propos de M. Posti. M. Salvador a fait valoir que la campagne ne mettait pas suffisamment en avant le fait que 70 % des entreprises aquacoles sont des petites structures familiales. La campagne aurait dû mettre en avant les petits producteurs et les installations aquacoles de petite envergure.

Charlotte Gugenheim (DG MARE) a reconnu qu'il était important de souligner que les entreprises aquacoles sont généralement de petite taille et familiales, précisant que cet aspect avait fait partie intégrante de la



campagne. Mme Gugenheim a souligné que la campagne s'appuyait largement sur les témoignages d'entreprises aquacoles familiales. Les vidéos mettaient en avant de nombreuses exploitations aquacoles gérées par de petites entreprises familiales à travers l'Union européenne.

Patrick Murphy (IS&WFPO) a demandé des précisions sur la manière dont la Commission européenne avait pris contact avec les États membres et sur les enseignements tirés. M. Murphy a donné l'exemple de l'Irlande, où la délivrance des licences d'aquaculture a rencontré de grandes difficultés.

Charlotte Gugenheim (DG MARE) a expliqué qu'un groupe de travail dédié, composé de représentants des États membres, avait été mis en place pour définir les principaux objectifs de la campagne. Le principal enseignement tiré a été l'importance d'associer des spécialistes de la communication dès les premières étapes. Mme Gugenheim a indiqué que des entretiens individuels avaient eu lieu avec chaque État membre, ce qui avait donné lieu à des échanges fructueux. Elle a souligné que l'Irlande menait plusieurs initiatives en matière d'acceptation sociale, notamment par le biais de projets financés par l'UE visant à faire découvrir l'aquaculture dans les écoles.

Patrick Murphy (IS&WFPO) a fait part de son désaccord quant aux progrès réalisés en Irlande, étant donné que la délivrance des licences d'aquaculture pouvait prendre jusqu'à cinq ans. Selon lui, dans de telles conditions, il est difficile de promouvoir l'aquaculture en tant qu'activité économique viable. Il a appelé à une collaboration renforcée entre les différents États membres, notamment en matière de formation des professionnels de l'aquaculture.

Le Président a demandé des informations complémentaires, notamment le calendrier correspondant, concernant la campagne 2027 pour les produits aquatiques. Il a également demandé des précisions sur la manière dont le CCM pourrait y contribuer.

Charlotte Gugenheim (DG MARE) a répondu que les discussions internes sont toujours en cours. La DG MARE s'efforcera de définir un message global. Mme Gugenheim s'est déclarée disposée à présenter l'évolution de la campagne au CCM à un stade ultérieur.

Le Président a indiqué que le CCM était disposé à mener une réflexion en interne sur les priorités et les messages clés de la prochaine campagne. Cette question pourrait être examinée plus en détail lors des réunions de septembre 2026.

Observatoire européen des marchés de la pêche et de l'aquaculture

- **Présentation du site web de l'EUMOFA par Christophe Vande Weyer (MARE A4) et Francesco Guglielmo Ruspantini (EUMOFA)**

Christophe Vande Weyer (DG MARE) a expliqué que le nouveau site web de l'EUMOFA n'est pas encore opérationnel, les validations internes étant toujours en cours, mais qu'il sera bientôt mis en ligne. M. Vande Weyer a indiqué qu'une session spécialement destinée aux parties prenantes sera organisée après le lancement.



Francesco Guglielmo Ruspantini (EUMOFA) a présenté les principaux changements, notamment une barre de navigation et un menu actualisés, un carrousel sur la page d'accueil, les études de l'EUMOFA accessibles en faisant défiler la page vers le bas, ainsi que les dernières actualités un peu plus bas. Le pied de page contiendra les informations que l'on trouve habituellement sur les sites web de la Commission, y compris les éléments relatifs aux cookies. M. Ruspantini a souligné que la refonte avait été guidée par un principe fondamental : les utilisateurs doivent pouvoir accéder à n'importe quelle information en trois clics au maximum.

M. Ruspantini a expliqué que, dans la section « Publications », les utilisateurs peuvent cliquer sur les études pour accéder à une brève présentation et télécharger le fichier PDF correspondant. Tous les documents ont été conçus pour être disponibles au format HTML, avec un menu de gauche permettant de naviguer dans le contenu. Dans la section « Importation-exportation de données », les utilisateurs pourront visualiser les flux commerciaux avec des données allant jusqu'en 2026 et sélectionner des pays et des codes de la nomenclature combinée. Le tableau croisé peut être développé, ce qui permet d'afficher les données sous forme de graphique. Les utilisateurs peuvent télécharger des données en masse dans des fichiers CSV. Des métadonnées et des fonctionnalités de corrélation seront également disponibles.

M. Ruspantini a ensuite précisé que le profil de chaque pays sera accessible dans une rubrique spécifique. Les fiches sur les espèces seront également disponibles sur le site web. Il a présenté les rubriques « Actualités » et « Événements à venir », les options de traduction, ainsi que le moteur de recherche basé sur EC Search 2.0. Il a précisé que ce moteur de recherche utilise une fonction de recherche centralisée qui fonctionne en liaison avec d'autres sites web de la Commission européenne, permettant ainsi de retrouver des articles d'actualité et des documents provenant d'un domaine plus large.

- **Échange de points de vue**

Garazi Rodríguez (APROMAR) a souligné l'utilité des données fournies par l'EUMOFA et Eurostat pour le rapport de son organisation sur l'aquaculture en Espagne. Mme Rodríguez a demandé s'il serait possible d'organiser de courtes formations. Elle a également demandé s'il existe un point de contact pour les demandes d'informations.

Francesco Guglielmo Ruspantini (EUMOFA) s'est déclaré disposé à apporter son aide et à répondre aux questions.

Christophe Vande Weyer (DG MARE) a été informé que la DG MARE prévoit d'organiser des ateliers, tant généraux que sectoriels, afin d'expliquer comment utiliser le site web et accéder aux données et études correspondantes.

Margot Angibaud (Europêche) a demandé des informations sur l'anonymisation des données, conformément au Règlement général sur la protection des données, notamment en ce qui concerne le nombre d'entrées de données et les armateurs correspondants.



Francesco Guglielmo Ruspantini (EUMOFA) a expliqué que, lors du téléchargement des données, le système supprime les données confidentielles, notamment en regroupant les données de plusieurs paramètres. Afin de garantir le respect des règles en matière de protection des données, les données confidentielles ne sont pas disponibles sur le site web.

Christophe Vande Weyer (DG MARE) a confirmé que l'EUMOFA doit respecter la législation relative à la non-divulgateion et à la non-diffusion des données confidentielles, qui s'applique également aux données relatives aux débarquements et aux premières ventes. Étant donné que les données en question pourraient permettre d'identifier les opérateurs, des procédures d'agrégation des données ont été mises en place afin de garantir l'anonymat des producteurs.

Margot Angibaud (Europêche) a souhaité savoir comment le niveau d'agrégation avait été déterminé.

Christophe Vande Weyer (DG MARE) a répondu que le niveau d'agrégation avait été défini en concertation avec les autorités nationales, de manière à ce que les opérateurs économiques ne puissent pas être identifiés. La situation varie en fonction des pratiques de pêche et des risques structurels qui y sont associés. Il s'est déclaré disposé à fournir davantage de détails sur les pratiques d'agrégation.

Thibault Pivetta (EMPA) a salué l'intégration du moteur de recherche avec d'autres sites web, parmi lesquels, selon lui, devrait figurer le site web de la Plateforme européenne pour la technologie et l'innovation en aquaculture. M. Pivetta a manifesté son intérêt pour l'organisation de webinaires, rappelant que le Conseil consultatif de l'aquaculture organise régulièrement des webinaires sur divers sujets.

Francesco Guglielmo Ruspantini (EUMOFA) a répondu que le moteur de recherche fonctionne comme un référentiel. Les documents sont mis à disposition via une interface de programmation d'applications. Si le contenu d'un autre site web ne s'affiche pas, cela signifie qu'il y a un problème sur ce site-là, et non sur celui de l'EUMOFA.

Mike Turenhout (Visfederatie) a salué la mise à jour du site web. M. Turenhout a souhaité savoir si les données relatives à la valeur et aux volumes seraient calculées sur la base de l'équivalent poisson entier. Il a également demandé si les données commerciales seraient disponibles en temps réel. Il s'est déclaré favorable à l'organisation de webinaires, en particulier ceux destinés à des secteurs spécifiques.

Francesco Guglielmo Ruspantini (EUMOFA) a fait part de sa volonté d'organiser plusieurs webinaires. M. Ruspantini a indiqué que les données basées sur l'équivalent poisson entier ne sont pas disponibles, mais qu'elles pourraient éventuellement être ajoutées. Il a saisi cette occasion pour signaler que le site web comprendra un espace réservé aux utilisateurs, qui permettra de proposer un contenu personnalisé.

Dominic Rihan (KFO) s'est déclaré d'accord avec M. Turenhout quant à l'utilité de cette mise à jour. M. Rihan a demandé s'il serait possible de recouper les données de l'EUMOFA avec celles du Centre commun de recherche afin d'éviter toute incohérence.

Alessandro Pititto (EUMOFA) a répondu que certains ensembles de données proviennent d'Eurostat, tandis que d'autres proviennent d'autres sources de la Commission européenne. Certains ensembles de données, par exemple ceux concernant les échanges commerciaux avec des partenaires hors UE, proviennent de



fournisseurs de données privés. Les données hebdomadaires sur les premières ventes ont été fournies directement par les États membres. M. Pititto a souligné que, en cas de données inhabituelles, une interaction a lieu avec les fournisseurs de données. Il a ajouté que les ensembles de données du Centre commun de recherche diffèrent de ceux de l'EUMOFA.

- **Présentation de l'édition 2025 de l'« Étude sur la farine et l'huile de poisson » par les experts de l'EUMOFA**

Présentation

Jan Erik Øksenvåg (EUMOFA) a présenté l'édition 2025 de l'« Étude sur la farine et l'huile de poisson ». M. Øksenvåg a rappelé que ces travaux remontaient à 2018. À l'origine, l'EUMOFA avait publié une étude de cas. À partir de 2020, l'EUMOFA a poursuivi avec la publication d'une étude semestrielle. Il a souligné que la farine et l'huile de poisson constituent toutes deux des composants essentiels de l'alimentation aquacole, tout en étant également pertinentes pour la consommation humaine directe. Ces deux produits s'inscrivent dans le cadre plus large de la bioéconomie bleue, qui valorise les sous-produits issus de la production marine. Pour élaborer cette étude, l'équipe s'est appuyée sur les données commerciales de la Commission européenne (COMEX), celles des principaux producteurs ainsi que sur des données provenant de sources gouvernementales d'Amérique du Sud. La dernière édition a été publiée à l'été 2025, tandis que la prochaine est prévue pour 2027.

Lars Erik Flatøy (EUMOFA) a souligné que, depuis 2002, les débarquements mondiaux de poissons, de mollusques et de crustacés ont oscillé entre 90 et 95 millions de tonnes. Environ 20 millions de tonnes étaient destinées à des usages non alimentaires, dont environ 15 millions de tonnes à la production de farine et d'huile de poisson. La production de farine et d'huile de poisson a connu une légère augmentation ces dernières années, principalement grâce à une meilleure utilisation des matières premières résiduelles, bien que les variations annuelles dépendent des captures et des quotas. En ce qui concerne les pays producteurs, le Pérou est resté le premier fournisseur mondial de farine de poisson, tout en dominant également la production d'huile de poisson, avec une part de 10 à 15 % du volume mondial. Le Pérou est suivi par le Vietnam et le Chili, qui ont apporté une contribution significative. Dans le cas du Chili, la production comprend à la fois l'huile d'anchois et l'huile de saumon.

M. Flatøy a expliqué qu'un tiers de la production mondiale de farine de poisson provient de sous-produits, tels que les découpes, les chutes et les résidus de transformation du poisson blanc. En ce qui concerne l'huile de poisson, environ la moitié de la production mondiale provient de sous-produits et le reste de prises entières. L'expert de l'EUMOFA a présenté un aperçu des prix de la farine de poisson au Pérou, soulignant que ce pays représente environ 20 % de la production mondiale et joue un rôle déterminant dans la fixation des prix. Au cours de la période considérée, une baisse de la production halieutique péruvienne a entraîné une hausse significative des prix, en particulier pour l'huile de poisson. Depuis lors, les prix se sont normalisés.



M. Flatøy a souligné qu'en ce qui concerne la consommation mondiale de farine de poisson par secteur, son utilisation a augmenté dans l'aquaculture. Son utilisation dans la production avicole et porcine a diminué, en raison de contraintes d'approvisionnement et du niveau des prix. Quant à l'huile de poisson, on observe une intensification des efforts visant à trouver des sources alternatives pour l'alimentation aquacole, en raison des pressions sur les prix et des contraintes d'approvisionnement. Dans le même temps, l'huile de poisson reste importante pour la consommation humaine directe et pour les usages industriels, y compris l'utilisation d'huiles de qualité inférieure issues de sous-produits pour la production d'énergie.

M. Flatøy a rappelé que le total des débarquements dans l'UE était passé de près de 5 millions de tonnes à 3,2 millions de tonnes en 2023, les utilisations industrielles représentant moins d'un million de tonnes et ne représentant pas plus de 3 % de la valeur totale. Le Danemark reste le principal contributeur aux débarquements destinés à la production de farine et d'huile de poisson dans l'UE, suivi de la Suède et de la Finlande. Parmi les espèces industrielles de l'UE, le lançon occupe la première place, bien que les quotas soient désormais très limités, voire proches de zéro dans certaines zones. Les captures de sprat et de merlan bleu sont restées stables, même si la réduction des quotas pour le merlan bleu devrait avoir un impact. L'approvisionnement en autres espèces reste limité.

M. Flatøy a indiqué que les prix à la première vente dans l'UE montrent que les prix du hareng sont affectés lorsqu'il est destiné à la fabrication de farine et d'huile de poisson. En ce qui concerne les chiffres de la production de farine de poisson dans l'UE, l'intégration d'autres matières premières a contribué à compenser la baisse de la production globale. Le Danemark est le premier producteur, suivi de l'Espagne et de la Suède. Pour la production d'huile de poisson, le Danemark, l'Espagne, l'Allemagne, la Suède et la Pologne sont les principaux contributeurs. L'expert de l'EUMOFA a souligné que les prix de la farine et de l'huile de poisson dans l'UE suivent de près ceux du Pérou. L'UE reste dépendante des importations de farine de poisson, même si la balance commerciale a évolué lorsque les capacités de production locales ont augmenté, notamment grâce à la hausse des quotas de lançon. Concernant la balance commerciale et les flux d'importation d'huile de poisson, il a ajouté que, historiquement, le Pérou est un important fournisseur de farine de poisson, même si, plus récemment, les volumes ont été réorientés vers l'Asie.

M. Flatøy a présenté un aperçu des perspectives du secteur. Aucune augmentation significative des volumes de capture n'est attendue. La disponibilité future dépendra d'une meilleure utilisation des sous-produits, de l'amélioration des taux d'utilisation et du recours à des matières premières alternatives. Le changement climatique devrait avoir une incidence sur la répartition des stocks, les taux de croissance et la stabilité des captures, ce qui est source d'incertitude. Les risques de surpêche pesant sur certaines petites espèces pélagiques, telles que l'anchois et la sardine, pourraient également poser des difficultés. La forte demande devrait se maintenir dans les secteurs de l'aquaculture, de l'alimentation pour animaux de compagnie et des oméga-3. Par conséquent, l'innovation, une meilleure valorisation des sous-produits et de nouvelles sources de protéines seront essentielles pour soutenir le développement à long terme du secteur.



- **Échange de points de vue**

Margot Angibaud (Europêche) a rappelé que, selon la présentation, les débarquements s'élevaient à 90 millions de tonnes, dont 20 millions de tonnes étaient destinées à des usages non alimentaires et 15 millions de tonnes à la fabrication de farine et d'huile de poisson. Toutefois, en ce qui concerne la production mondiale, les volumes de produits sont calculés sur la base de 50 millions de tonnes de matière première. Selon elle, ces chiffres ne sont pas directement comparables, car les sources d'approvisionnement diffèrent.

Divers

Aucun.



Résumé des points d'action

- Stratégies de l'UE pour les îles et les communautés côtières
 - Le Secrétariat diffusera un questionnaire auprès des membres afin de recueillir leurs contributions, qui serviront de base à l'élaboration, par le biais d'une procédure écrite d'urgence, d'un projet d'avis qui devra être finalisé au cours du mois d'avril 2026.

- Cadre financier pluriannuel
 - Le Secrétariat demandera, par courrier électronique, avant la réunion de juin 2026, des informations complémentaires à la DG MARE concernant le cadre proposé de suivi des dépenses budgétaires et de performance.

- Campagne de l'UE sur l'aquaculture
 - Point à l'ordre du jour concernant l'élaboration de la campagne 2027 sur les produits alimentaires d'origine aquatique, à inscrire au projet d'ordre du jour de la réunion de septembre 2026.



Liste de présence

Représentant	Organisation	Rôle
Adrien Simonnet	UMF	Membre
Alen Lovrinov	Production Organization Omega 3	Membre
Alessandra Portis	European Commission	Expert
Alessandro Manghisi	Aquaculture Stewardship Council (ASC)	Membre
Alessandro Pititto	EUMOFA	Expert
Ana Peralta Baptista	European Commission	Expert
Andrea Fabris	Associazione Piscicoltori Italiani (API)	Membre
Angeles Longa	EMPA	Membre
Anna Rokicka	Polish Association of Fish Processors	Membre
Antoine Marie Galichon	European Parliament	Observateur
Aodh O'Donnell	Irish Fish Producers Organisation (IFPO)	Membre
Arthur Yon	FROM Nord	Membre
Aurore Laignelot	European Parliament	Observateur
Bertrand Charron	Aquaculture Stewardship Council (ASC)	Membre
Charlotte Gugenheim	European Commission	Expert
Chever Tanguy	EUMOFA	Expert
Chloé Pocheau	South Western Waters Advisory Council (SWWAC)	Observateur
Christine Absil	Good Fish Foundation	Membre
Christophe Vande Weyer	European Commission	Expert
Claudio Pedroni	Associazione Piscicoltori Italiani (API)	Membre
Clémence Robert	France	Observateur



Représentant	Organisation	Rôle
Daniel Voces de Onaindi	Europêche	Membre
Dominic Rihan	Killybegs Fishermen's Organisation	Membre
Emiel Brouckaert	EAPO	Membre
Francesco Guglielmo Ruspantini	EUMOFA	Expert
Gerd Heinen	European Commission	Expert
Grace Howe	The Nature Conservancy (TNC)	Membre
Gunn Strandheim	EUMOFA	Expert
Hidde Politiek	European Commission	Expert
Iñigo Azqueta	ANFACO-CYTMA	Membre
Ioannis Pelekanakis	HAPO	Membre
Jacob Armstrong	WWF	Membre
Jan Erik Øksenvåg	EUMOFA	Expert
Janne Posti	CONXEMAR	Membre
Javier Ojeda	FEAP	Membre
Jean-Marie Robert	Les Pêcheurs de Bretagne PO	Membre
Jens Høj Mathiesen	Danish Seafood Association	Membre
Jérémie Souben	FEDOPA	Membre
João Pereira	FRUCOM	Membre
John Lynch	Irish South and East Fish Producers Organisation	Membre
José Basílio Otero Rodríguez	Federación Nacional de Cofradías de Pescadores	Membre
Josselyn Dupré	France	Observateur
Jules Danto	EAPO	Membre



Représentant	Organisation	Rôle
Julien Lamothe	EAPO	Président
Katarina Sipic	Seafood Europe	Membre
Lars Erik Flatøy	EUMOFA	Expert
Laura Harpøth Espensen	EFFOP - Marine Nutrients Europe	Membre
Laure Guillevic	WWF	Membre
Linda Zanki Duvnjak	RZ Friška Riba P.O.	Membre
Linne Verhoeven	Seafood Europe	Membre
Manuel Pleguezuelo Alonso	European Commission	Expert
Margot Angibaud	Europêche	Membre
María Luisa Álvarez Blanco	FEDEPESCA	Membre
Marine Cusa	Oceana	Membre
Matthew Gréant	Environmental Justice Foundation (EJF)	Membre
Mike Turenhout	Visfederatie	Membre
Nicolás Fernández	OPP72	Membre
Patrick Murphy	Irish South & West Fish Producers Organisation	Membre
Pedro Hernández Saez	CARBOPECA OPP 66	Membre
Pedro Luis Casado López	Asociación de Armadores de Punta del Moral	Membre
Pedro Reis Santos	Market Advisory Council (MAC)	Secrétariat
Pier Salvador	COPA COGECA	Membre
Pim Visser	NOVA	Membre
Poul Jensen	Danish Seafood Association	Membre
Roberto Alonso	ANFACO-CYTMA	Membre



Représentant	Organisation	Rôle
Sergio López García	OPP Puerto de Burela	Membre
Stefan Meyer	Fischverband	Membre
Tamas Eisenbeck	Seafood Europe	Membre
Thibault PIVETTA	EMPA	Membre
Thomas Kruse	Danish Pelagic Producer Organisation	Membre
VALENTINA SANNINO	EUMOFA	Expert
Veerle Campens	Belgium	Observateur
Violaine De Neef	Market Advisory Council (MAC)	Secrétariat
Yobana Bermúdez	Seafood Europe	Membre

